

À l'EHPAD, les visites en chambre sont de retour, et c'est bon pour le moral

La vaccination d'une grande partie des résidents de l'EHPAD Les Remparts a permis d'assouplir le protocole sanitaire en autorisant de nouveau les visites en chambre, uniquement sur rendez-vous. Quelques activités collectives entre résidents ont repris mais il faudra attendre pour retrouver un fonctionnement normal.

PAR LOÏC COSTET
bethune@lavoxdunord.fr

LILLERS. « Pour le moral des résidents, ça change tout ! » Rien ne pouvait faire plus plaisir à Bruno Wiart, directeur de l'EHPAD Les Remparts, que de voir ces familles à nouveau réunies. Les visites en chambre sont de nouveau autorisées dans la résidence, sur rendez-vous, depuis le 15 mars. Le possible allègement du protocole sanitaire dans les

« C'est parfois difficile à suivre toutes ces nouvelles mesures. Mais c'est pour le bien de tous, alors on s'adapte. »

EHPAD avait été annoncé par le gouvernement début mars mais tous les établissements n'ont pas encore fait le choix de rouvrir en grand.

À l'EHPAD de Lillers, l'avancement de la vaccination permet un retour progressif à "la vie d'avant". Aujourd'hui, 70 % de ses 126 résidents sont vaccinés. Une quarantaine d'autres résidents le seront d'ici la fin de semaine. Il s'agit de ceux qui

avaient contracté le virus au mois de décembre et devaient patienter pendant trois mois avant de pouvoir recevoir une première injection. D'ici quelques jours, 95 % des résidents devraient ainsi être vaccinés.

TEST PCR EXIGÉ POUR LES VISITEURS

En ce qui concerne les visites en chambre, « elles sont très encadrées », précise le directeur de l'EHPAD. Seuls les résidents vaccinés peuvent recevoir leur famille et chaque situation est évaluée au cas par cas. Un test PCR de moins de 72 heures est demandé aux visiteurs et les gestes barrières doivent toujours être strictement respectés. Enfin, les visites sont limitées (15 par jour maximum sur l'ensemble de l'établissement). Aujourd'hui, plus de quarante résidents ont vu leurs proches au sein de la résidence depuis l'assouplissement du protocole. « Le retour des visites en chambre est une grande avancée. Mais on a espoir qu'à partir de mi-mai, on puisse retrouver un fonctionnement normal, on veut y croire, surtout que la quasi-totalité des résidents seront vaccinés », indique Bruno Wiart.

Pour l'instant, le fonctionnement de l'établissement est encore soumis à un protocole strict et les festivités de Pâques n'ont pas pu avoir lieu comme les résidents



et le personnel l'auraient souhaité.

Quelques activités collectives ont repris mais la prudence reste de mise. Les promenades à l'extérieur, autorisées pendant un temps, sont de nouveau impos-

sibles alors que l'épidémie s'intensifie dans le pays. « C'est parfois difficile à suivre toutes ces nouvelles mesures, reconnaît le directeur de la résidence. Mais c'est pour le bien de tous, alors on s'adapte. » ■

Certaines familles peuvent de nouveau entrer dans les chambres des résidents vaccinés de l'EHPAD de Lillers, à condition de présenter un test PCR.